

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Période de formation pratique 4

2026-2027

Code : S.PH.SO.3092.FD.24

Type de formation : ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ CAS ☐ Autre ...Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé ☐ Module spécialisé ☐ Autre : ...Type : ☒ Module principal ☐ Module lié au module principal ☐ Module facultatif ou complémentaire ☐ Module à optionCaractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Semestre d'automne ☒ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps ☐ Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 11 ECTS

Langue principale d'enseignement

☒ Français ☒ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais

3. Prérequis

☒ Avoir validé le module S.PH.SO.3091.FD.24 ☐ Avoir suivi le module ... ☐ Pas de prérequis ☐ Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Les compétences visées par le module sont celles définies dans le formulaire d'évaluation de la période de formation pratique de 3BSc, période B.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Démontrer un comportement professionnel
- Expliciter et justifier la démarche de raisonnement clinique en intégrant la dimension de durabilité
- Réaliser et adapter l'évaluation de la patiente ou du patient de façon autonome dans le temps imparti
- Intégrer toutes les dimensions (sociales, culturelles...) liées à la personne dans l'intervention physiothérapeutique
- Concevoir et adapter les interventions physiothérapeutiques dans les différents champs de la profession
- Adopter, de manière autonome, des gestes et des postures sécuritaires et ergonomiques pour soi et sa patiente ou son patient
- Appliquer et adapter les mesures de prévention et de promotion de la santé dans ses interventions auprès des patientes et patients, clientes et clients
- Instaurer et maintenir une relation thérapeutique adaptée à la patiente ou au patient
- Documenter et justifier son intervention dans un langage professionnel et adapté à la ou au destinataire avec les outils appropriés
- Assumer son rôle de future et future physiothérapeute au sein d'une équipe interprofessionnelle et vis-à-vis des différentes personnes actrices du système de santé
- Planifier, gérer et réguler son activité en tant que future professionnelle et futur professionnel
- Fonder ses décisions cliniques sur une démarche EBP
- Mettre en place des stratégies d'amélioration et de développement de ses compétences

5. Contenus et formes d'enseignement

Période de formation pratique de 8 semaines dans une institution permettant une pratique professionnelle en physiothérapie. Modalités d'encadrement définies dans le contrat pédagogique tripartite.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Évaluation réalisée par la praticienne formatrice et le praticien formateur ou selon modalités définies dans le contrat pédagogique tripartite, en principe durant la dernière semaine de la période de formation pratique.

Conditions de validation du module

Le module est validé si l'étudiante ou l'étudiant obtient au moins la note E à l'évaluation.

Le module n'est pas validé si l'étudiante ou l'étudiant obtient la note F et l'étudiante ou l'étudiant est en répétition.

7. Modalités de remédiation et de répétition

☐ Remédiation possible

☒ Pas de remédiation

☐ Autre :

Remédiation

La remédiation n'est pas possible.

Répétition

En cas de répétition, la dernière version du descriptif de module fait foi.

La répétition est validée si l'étudiante ou l'étudiant obtient au moins la note E. En cas d'échec (note F), l'étudiante ou l'étudiant est en échec définitif au module.

8. Remarques

La langue utilisée durant la période de formation pratique est celle du lieu professionnel.

La présence est obligatoire durant les périodes de formation pratique.

En cas d'absence, les modalités du cadre de réalisation de la formation pratique de la filière Physiothérapie s'appliquent.

L'étudiante ou l'étudiant effectuera sa période de formation pratique de la semaine 25 à 32 (sauf parcours particuliers et mobilité). L'attribution des dates de stage est faite et transmise à l'étudiante ou l'étudiant durant le semestre d'automne.

9. Bibliographie principale

- Plan d'études cadre Bachelor 2022 – Filière de formation en physiothérapie HES-SO.
- Cadre de réalisation de la formation pratique de la filière physiothérapie HES-SO.
- Directives et ordres de service des établissements fréquentés.
- Delany, C., & Bragge, P. (2009). A study of physiotherapy students' and clinical educators' perceptions of learning and teaching. *Medical Teacher*, 31:9, 402-411.
- Ennion, L., & Hess, D. (2020). Recommendations of behavioural facilitators for success in a physiotherapy clinical practice module: Successful students' perspectives. *The South African journal of physiotherapy*, 76(1), 1392.
- Mayen, P. (2012). Questions d'apprentissage dans les formations par alternance. *Education permanente*, 193, 53-62.
- Montford, H., Jones, S., & Tucker, B. (2006). Learning styles of entry-level physiotherapy students. *Advances in Physiotherapy*, 8:3, 128-136.
- Schmutz, A., BSc, M Phil, Meyer, I., BSc, M Phil, & Archer, E. (2021). Supervision interactions and student learning: how supervision can influence learning. *Physiotherapy theory and practice*, 37(2), 315-322.
- Trede, F., & McEwen, C. (2014). Early workplace learning experiences: what are the pedagogical possibilities beyond retention and employability? *High Education*, 69, 19-32.

10. Enseignant-e-s

- Responsable des modules de la formation pratique de la Haute Ecole de l'étudiante ou l'étudiant
- Praticiennes formatrices et praticiens formateurs
- Membres du corps professoral de chaque Haute Ecole

Noms des responsables de module de chaque Haute Ecole :

- Pour la HEdS Genève : SANCHEZ Cécile - cecile.sanchez@hesge.ch
- Pour HESAV : PEGITO Irene - irene.pegitoperez@hesav.ch
- Pour la HES-SO/Valais Wallis : BAUR Christophe - christophe.baur@hevs.ch
- Pour HE-Arc Santé : DESCLOUX Fanny - fanny.descloux@he-arc.ch et LE JOLY Gwenolynn - gwenolynn.lejoly@he-arc.ch